

Les missions des psyEN

spécialité Education, Développement
et Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle

DÉVELOPPEMENT

- Renforcer l'investissement et la motivation de chaque jeune
- Favoriser la capacité du jeune à se projeter dans l'avenir
- Contribuer à un climat scolaire apaisé et au bien-être à l'école, lutter contre les discriminations, le harcèlement, les phénomènes de marginalisation...
- Apporter une expertise psychologique (bilan psychométrique, ...)
- Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers (handicap, maladie, troubles des apprentissages,...)

ÉDUCATION

- Suivre le parcours et favoriser la réussite scolaire de chaque élève
- Faciliter l'adaptation scolaire
- Prévenir le décrochage
- Instaurer le dialogue autour du jeune
- Apporter un conseil technique aux chefs d'établissement et aux équipes éducatives
- Participer aux instances institutionnelles (conseils, commissions, équipes de suivi de scolarisation...)

CONSEIL EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

- Offrir un espace d'entretien et de confidentialité au jeune et/ou sa famille en vue d'élaborer un projet d'avenir
- Réaliser un travail sur les représentations des formations et des activités professionnelles
- Favoriser l'information et les échanges avec les enseignants sur les enjeux de l'orientation

Textes de référence

Missions

circulaire n° 2017079 du 28 avril 2017

Référentiel de connaissances et de compétence
arrêté du 26 avril 2017 J.O. du 30 avril 2017

